



C. FACTEURS D'AMPLIFICATION TOPOGRAPHIQUE

Cette annexe traite des facteurs d'amplification topographique pour des configurations simplifiées de pentes.

En cas de présence de pente (irrégularité topographique) de hauteur supérieure à 30m et d'angle moyen supérieur à 15° , une majoration de l'action sismique de calcul doit être introduite, par le biais d'un facteur d'amplification topographique, S_T . Ce facteur dépend, essentiellement, de l'angle de pente et de la forme topographique tels que :

- Pour des pentes isolées ayant un angle moyen $i < 15^\circ$, $S_T=1$. Pour des pentes isolées ayant un angle moyen $15^\circ \leq i \leq 30^\circ$ (cf. Figure (11.3)), $S_T=1.2$ en crête et diminue linéairement pour atteindre 1.0 entre la crête et un point situé à 80m sur le plateau. Entre la base de la pente et la crête, S_T varie linéairement de 1.0 à 1.2.
- Pour des pentes isolées ayant un angle moyen $i > 30^\circ$ (cf. Figure (11.4)), $S_T=1.3$ en crête et diminue linéairement pour atteindre 1.0 entre la crête et un point situé à 40m sur le plateau. Entre la base de la pente et la crête, S_T varie linéairement de 1.0 à 1.3.
- Pour les pentes à deux faces (cf. Figure (11.5)), de largeur inférieure à la base et ayant des angles moyens $15^\circ \leq i \leq 30^\circ$, $S_T=1.3$ sur tout le plateau et diminue linéairement de 1.3 à 1.0 entre les crêtes et les bases.
- Pour les pentes à deux faces (cf. Figure (11.6)), de largeur inférieure à la base et ayant des angles moyens $i > 30^\circ$, $S_T = 1.4$ sur tout le plateau et diminue linéairement de 1.4 à 1.0 entre les crêtes et les bases.

Figure C.1: Cas d'une pente isolée de hauteur $H > 30m$ et d'angle $15^\circ \leq i \leq 30^\circ$

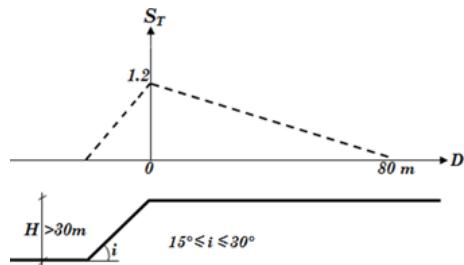


Figure C.2: Cas d'une pente isolée de hauteur $H > 30m$ et d'angle $i > 30^\circ$

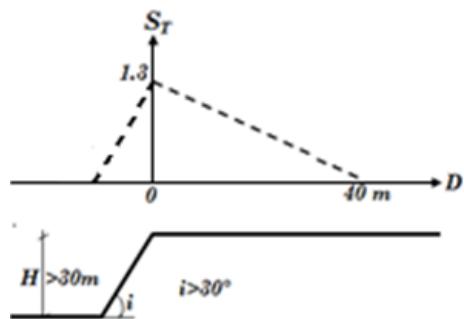


Figure C.3: Cas d'une pente à deux faces de hauteur $H > 30m$ et d'angle $15^\circ \leq i \leq 30^\circ$

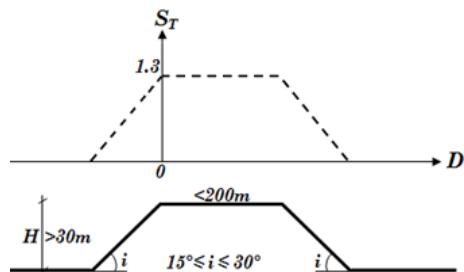


Figure C.4: Cas d'une pente à deux faces de hauteur $H > 30m$ et d'angle $i > 30^\circ$

